

# Atelier / option Danse



## 1. A QUI S'ADRESSE T-IL ?

**A tous les élèves de Seconde, Première et Terminale, garçons et filles qui désirent vivre une expérience artistique par la danse.**

**Aucun pré-requis n'est exigé : les élèves qui ont déjà une pratique pourront la développer et l'élargir dans ce parcours.**

Il est encadré par Nadine COLLAT, Professeur d'Éducation Physique et Sportive à laquelle seront associés 1 ou 2 intervenants professionnels au cours de l'année.

L'horaire hebdomadaire est de 2h par semaine, intégrées dans l'emploi du temps le mardi de 16h à 18h.

## 2. SES OBJECTIFS SONT MULTIPLES :

- Découvrir la danse et offrir aux élèves une pratique diversifiée,
- Entretien, améliorer, perfectionner cette connaissance du mouvement,
- Permettre aux élèves d'accéder à un domaine artistique qui les intéresse, en participant à des cours avec des chorégraphes professionnels en résidence au "GRAND R",
- Assister à des spectacles chorégraphiques programmés à la Scène Nationale de La Roche/Yon, structure culturelle partenaire du lycée de Lattre,
- S'enrichir d'expériences leur permettant de prendre l'option EPS Danse au Baccalauréat.

## 3. LE PROGRAMME DE CE PARCOURS DE DANSE :

- Découvrir les éléments fondamentaux du mouvement dansé,
- Permettre de créer et inventer sa propre danse, donc concevoir des projets individuels et collectifs,
- Proposer une "approche culturelle" de la danse par la découverte des grands chorégraphes qui ont marqué son histoire et des œuvres (ballets) qu'ils ont créés,
- Participer à des rencontres avec des artistes, à des répétitions publiques, à des conférences et à des spectacles.
- **5 spectacles au programmes cette année** : *Crossover, Scena madre, Nos solitudes, Boleros et Bien sûr.*

Ce "Parcours de Danse" permet aux élèves qui le souhaitent de s'engager dans un projet artistique complémentaire d'une discipline scolaire, de découvrir un travail et une sensibilité corporels. C'est aussi vivre l'expérience d'une création artistique et l'enrichissement culturel qu'elle induit.

**La différence entre l'Atelier danse et l'EDE Arts du spectacle** : pour pratiquer, l'élève choisira de s'inscrire à l'atelier danse (dans la limite des places disponibles). L'EDE Arts du spectacle n'exclut pas une pratique ponctuelle, mais son but n'est pas de former des comédiens ou des danseurs (voir fiche EDE Création et Activités Artistiques).

